



DELIBERATION DU SIAEP DE MONTCRESSON

Séance du 02/03/2026

Référence
2026_01

Objet de la délibération
Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	6	5

Date de la convocation
20/02/2026

Date d'affichage
20/02/2026

Vote
A la majorité
Pour : 5
Contre : 0
Abstention : 1

L' an 2026 et le 2 Mars à 14 heures , **le Comité syndical**, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Bureau du Syndicat sous la présidence de BESSE Gérard, **PRESIDENT**

Présents : M. BESSE Gérard, **PRESIDENT**, MM : BOURREAU Jean-Marie, CHARPENTIER Christian, DESRUMAUX Vincent, POINTEAU Gérard, VIEUGUE Patrice

Excusé(s) : Mme STARTCHENKO Sylvie

Absent(s) : Mme BEZILLES Christèle, MM : BILLAULT Jean-Paul, CHALOCHE Florentin

A été nommé(e) secrétaire : MR BOURREAU Jean-Marie

Objet de la délibération : **Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

Vu la présentation du Compte Financier 2025 du SIAEP de MONTCRESSON

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE MONTARGIS
Le : 03/03/2026

Et

Publication ou notification du :
03/03/2026

Le CFU est présenté et peut se résumer ainsi :

MONTCRESSON - SIAEP de Montcresson - CFU - 2025

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES ET SYNTHÉTIQUES		I
PRÉSENTATION GÉNÉRALES DU COMPTE FINANCIER - VUE D'ENSEMBLE		A

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice N					
			Investissement	Exploitation	Total cumulé
Revenues	Prévision budgétaire totale	A	260 680,00	400 295,48	660 975,48
	Recettes réalisées (1)	B	260 224,77	391 975,20	652 199,97
	Restes à réaliser	C	0,00	0,00	0,00
Dépenses	Autorisation budgétaire totale	D	384 133,14	440 019,10	824 152,24
	Dépenses réalisées (1)	E	123 173,10	427 347,00	550 520,10
	Restes à réaliser	F	0,00	0,00	0,00
Différences entre les titres et les mandats	Solde des réalisations de l'exercice (1+/-)	G = B - E	137 051,67	-35 371,80	101 679,87
Résultats antérieurs reportés	Résultats antérieurs reportés (+/-)	H	133 453,14	39 723,62	173 176,76
Solde (investissement) ou résultat de clôture (exploitation)	Excédent / déficit	G + H	270 504,81	4 351,73	274 856,54
Différence entre les restes à réaliser	Restes à réaliser (+/-)	I = C - F	0,00	0,00	0,00
Résultat cumulé	Excédent / déficit	G + H + I	270 504,81	4 351,73	274 856,54

(1) Les recettes réalisées et les dépenses réalisées concernent les opérations réelles et les opérations d'ordre

Envoyé en préfecture le 03/03/2026

Reçu en préfecture le 03/03/2026

Publié le



ID : 045-254501083-20260302-2026_01-DE

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré, hors de la présence de Monsieur le Président et sous la Présidence du doyen d'âge Monsieur POINTEAU Gérard

- **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025 qui n'appelle ni observation ni réserve de sa part
- **DONNE** pouvoir à Monsieur le Président pour prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
le 03/03/2026
Le Président Gérard BESSE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE DE MONTCRESSON (LOIRET)**
13 Rue de Verdun - 45700 MONTCRESSON
Tél : 02 38 90 03 09 Fax : 02 38 90 01 68
Mail : siacp_mont@orange.fr



DELIBERATION DU SIAEP DE MONTCRESSON

Séance du 02/03/2026

Référence
2026_02

L' an 2026 et le 2 Mars à 14 heures , le **Comité syndical**, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Bureau du Syndicat sous la présidence de BESSE Gérard, **PRESIDENT**

Objet de la délibération
AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Présents : M. BESSE Gérard, **PRESIDENT**, MM : BOURREAU Jean-Marie, CHARPENTIER Christian, DESRUMAUX Vincent, POINTEAU Gérard, VIEUGUE Patrice

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	6	6

Excusé(s) : Mme STARTCHENKO Sylvie

Absent(s) : Mme BEZILLES Christèle, MM : BILLAULT Jean-Paul, CHALOCHE Florentin

A été nommé(e) secrétaire : MR BOURREAU Jean-Marie

Date de la convocation
20/02/2026

Objet de la délibération : AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2025

Date d'affichage
20/02/2026

Après avoir adopté le Compte Financier Unique 2025

Vote
A l'unanimité
Pour : 6
Contre : 0
Abstention : 0

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **DECIDE** d'affecter les résultats comme suit :

Acte rendu exécutoire après dépôt en SOUS-PREFECTURE DE MONTARGIS
Le : 03/03/2026

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Et

Publication ou notification du :
03/03/2026

Pour copie conforme :
le 03/03/2026
Le Président Gérard BESSE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE DE MONTCRESSON (LOIRET)
13 Rue de Verdun - 45700 MONTCRESSON
Tél. : 02 38 90 03 09 Fax : 02 38 90 01 68
Mail : siaep.mont@orange.fr



DELIBERATION DU SIAEP DE MONTCRESSON

Séance du 02/03/2026

Référence
2026_03

Objet de la délibération
VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
10	6	6

Date de la convocation
20/02/2026

Date d'affichage
20/02/2026

Vote
A l'unanimité Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt
en SOUS-PREFECTURE DE
MONTARGIS
Le : 03/03/2026

Et

Publication ou notification du :
03/03/2026

L' an 2026 et le 2 Mars à 14 heures , **le Comité syndical**, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances, Bureau du Syndicat sous la présidence de BESSE Gérard, **PRESIDENT**

Présents : M. BESSE Gérard, **PRESIDENT**, MM : BOURREAU Jean-Marie, CHARPENTIER Christian, DESRUMAUX Vincent, POINTEAU Gérard, VIEUGUE Patrice

Excusé(s) : Mme STARTCHENKO Sylvie

Absent(s) : Mme BEZILLES Christèle, MM : BILLAULT Jean-Paul, CHALOCHE Florentin

A été nommé(e) secrétaire : MR BOURREAU Jean-Marie

Objet de la délibération : **VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026**

Monsieur le Président fait présenter à l'assemblée le budget primitif 2026.

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

-VOTE à l'unanimité des membres présents, le budget primitif de l'exercice 2026 qui s'équilibre en recettes et en dépenses aux sommes suivantes :

- Section d'exploitation : 451 385.46€
- Section d'investissement : 385 935.81€

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme :
le 03/03/2026
Le Président Gérard BESSE

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION
EN EAU POTABLE DE MONTCRESSON (LOIRET)**
13 Rue de Verdun - 45700 MONTCRESSON
Tél : 02 38 90 03 09 Fax : 02 38 90 01 68
Mail : siaep.mont@orange.fr